

FAMILLE DES METIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN ÊTRE



Lycée professionnel
Voltaire

Proviseure
Véronique HUMBERT

Dossier suivi par
JF DESCHAMPS
ddfpt.0301210c@ac-
montpellier.fr

399 rue Bellini
30900 NIMES

Tel.04 66 28 76 76
ce.0301210c@ac-montpellier.fr

FORMATION

1 an en classe de 2nde professionnelle et 6 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel, gratifiées 50€ par semaine.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 2nde professionnelle métiers de la beauté et du bien-être regroupe les métiers concernés par 3 grandes compétences professionnelles communes aux 2 spécialités de baccalauréat professionnel :

- Les métiers de **la coiffure** ;
- Les métiers de **l'esthétique**.

L'élève de cette 2^{de} professionnelle pourra acquérir des compétences communes portant sur les activités :

- Établir des relations avec la clientèle et vendre des produits et des services : accueillir la clientèle et identifier ses attentes et ses besoins, conseiller et vendre des prestations, mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de services, suivre la relation client et participer à la fidélisation de la clientèle ;
- Assurer la gestion technique et financière d'une entreprise : assurer le pilotage de l'entreprise, organiser l'activité, aménager et gérer les espaces, communiquer avec les différents interlocuteurs, assurer la veille documentaire ;
- Suivre et accompagner l'équipe : animer et encadrer le personnel, évaluer son travail, organiser des actions de formation, participer au recrutement.

QUALITÉS REQUISES

S'adapter :

- Au travail en fin de semaine,
- A la station debout prolongée..

L'environnement de travail exige :

- Forte motivation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Goût pour la vente et la communication

ORIENTATION

La seconde « famille des métiers » permet à l'élève d'acquérir les compétences de base des baccalauréats professionnels Métiers de la coiffure et Esthétique cosmétique parfumerie.

L'élève peut ainsi tout au long de la classe de seconde construire son projet et faire un choix étayé entre ces deux spécialités.

Après la 2nde professionnelle **Métiers de la beauté et du bien-être**, les élèves de seconde professionnelle choisissent une des spécialités de bac professionnel :

- Les métiers de la coiffure ;
- Esthétique Cosmétique Parfumerie.

REMARQUES

- Une attestation médicale déclarant que l'élève ne présente pas d'allergies aux produits utilisés est exigée lors des inscriptions ainsi que le carnet de vaccinations mis à jour.
- Le matériel professionnel et les tenues sont en partie fournis par la Région OCCITANIE, un complément de fournitures obligatoires reste à la charge des familles.

Dans les cours de pratique les élèves travaillent en binôme et doivent servir de modèles sur toutes les prestations (soins du corps, épilations, shampoings, mise en forme....)



Lycée professionnel
Voltaire

Proviseure
Véronique HUMBERT

Dossier suivi par
JF DESCHAMPS
ddfpt.0301210c@ac-
montpellier.fr

399 rue Bellini
30900 NIMES

Tel.04 66 28 76 76
ce.0301210c@ac-montpellier.fr

BAC PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COIFFURE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former un professionnel hautement qualifié dans:

- Les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil personnalisé pour la vente de prestations et de produits
- L'animation d'équipe
- La gestion, technique, administrative et financière d'un salon de coiffure

FORMATION

2 ans après une seconde professionnelle ou 2nde GT dans le cas d'une passerelle, après l'obtention du CAP Métiers de la coiffure.

En plus d'un enseignement professionnel et technique, la formation comprend un enseignement général.

- Elle comprend des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), gratifiées à hauteur de 75€ par semaine en 1^{ère} et 100€ par semaine en terminale, réparties sur les 2 années de formation (8 semaines en première, 6 semaines en terminale). Avec une possibilité d'un départ à l'étranger (Espagne et Irlande) dans le cadre d'Erasmus+

En fin de formation, en fonction du choix d'orientation de l'élève, celui-ci, suivra 6 semaines de renfort :

- Des enseignements fondamentaux en cas de poursuite d'étude dans le supérieur ;
- De l'expérience professionnelle avec 6 semaines supplémentaires de PFMP en vue d'intégrer plus facilement le monde professionnel.

DÉBOUCHÉS

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure exerce les fonctions de

• Coiffeur/coiffeuse hautement qualifié

- Technicien
- Chef d'entreprise ou gérant
- Manager.

Il exerce son activité :

- Tout type d'entreprise de coiffure (salon de coiffure, salon itinérants, coiffure à domicile...)
- Métiers du spectacle et de la mode
- Centre d'esthétique avec activités de coiffure intégrées
- Établissement de thalassothérapie, balnéothérapie
- Établissement de tourisme, centres de vacances et de loisirs
- Établissement de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées.
- Entreprises de distribution de produits, de matériels professionnels de coiffure
- Entreprise de fabrication capillaire
- Centre et association de réinsertion sociale, centre carcéral.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac pro perruquier posticheur
- Brevet de Maîtrise Supérieur Coiffure
- BTS Métiers de la coiffure
- BTS Esthétique-Cosmétique

399 rue Bellini
30903 Cedex 2

<https://voltaire-nimes.mon-ent-occitanie.fr/>

BAC PROFESSIONNEL

ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE



Lycée professionnel
Voltaire

Provisoire
Véronique HUMBERT

Dossier suivi par
JF DESCHAMPS
ddfpt.0301210c@ac-
montpellier.fr

399 rue Bellini
30900 NIMES

Tel.04 66 28 76 76
ce.0301210c@ac-montpellier.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former un(e) professionnel(le) très qualifié(e), immédiatement opérationnel(le) dans les activités de soins esthétiques du visage, corps et ongles ainsi qu'en maquillage.

Former une bonne conseillère, pour vendre des prestations de service, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie

FORMATION

2 ans après une seconde professionnelle ou 2nde GT dans le cas d'une passerelle, après l'obtention du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

En plus d'un enseignement professionnel et technique, la formation comprend un enseignement général.

- Elle comprend des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), gratifiées à hauteur de 75€ par semaine en 1^{ère} et 100€ par semaine en terminale, réparties sur les 2 années de formation (8 semaines en première, 6 semaines en terminale). Avec une possibilité d'un départ à l'étranger (Espagne et Irlande) dans le cadre d'Erasmus+

En fin de formation, en fonction du choix d'orientation de l'élève, celui-ci, suivra 6 semaines de renfort :

- Des enseignements fondamentaux en cas de poursuite d'étude dans le supérieur ;
- De l'expérience professionnelle avec 6 semaines supplémentaires de PFMP en vue d'intégrer plus facilement le monde professionnel.

DÉBOUCHÉS

Le ou la titulaire du Baccalauréat Esthétique Cosmétique Parfumerie peut exercer les fonctions de :

Un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) qui exerce ses activités dans les secteurs suivants :

- Institut de beauté, Spa ...
- Ongleries
- Parfumeries
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques (produits de beauté, de parfumerie, de toilette) et de matériels professionnels
- Établissement de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation
- Établissement de thalassothérapie, de balnéothérapie...

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet Technicien Supérieur (BTS) Esthétique Cosmétique
- Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la coiffure
- Brevet de Maîtrise (alternance)
- Brevet Technicien Supérieur Management Commercial Opérationnel
- Brevet Technicien Supérieur Négociation et Digitalisation de la Relation Client